



OASIS PEN AN HOAT  
AGROÉCOLOGIE

# FICHE D'INSCRIPTION À UNE FORMATION

2019



PRÉNOM et NOM : .....  
d'autres participants ? .....  
.....

## FORMATION(S) CHOISIE(S)

- Le Potager au Fil des Saisons COMPLET (13/04, 18/05, 15/06, 10/08, 07/09, 19/10, 16/11, 07/12) ..... 400 €
- Le Potager au Fil des Saisons PARTIEL (date(s) souhaitée(s) : ..... ) ..... 50 €/j.
- S'initier à la permaculture (du 20/05 au 24/05) ..... 495 €\*  
 S'initier à la permaculture (du 30/09 au 04/10) ..... 495 €\*  
 La Gestion de l'Eau (le 20/07) ..... 50 €  
 La Gestion de l'Eau (le 26/10) ..... 50 €

\* tarif individuel. En conventionnement : 645 €

Formations d'1 ou 2 jour(s) : 9h00-17h00 – Formations à la semaine : 9h00-17h30 (et 17h00 le vendredi)

## TRANSPORTS

Vous pouvez arriver la veille au soir, en autonomie à votre hébergement. Nous pouvons venir vous chercher au train.

- Voiture
- Covoiturage
- Train (gare de St-Gildas-des-Bois - 44)

Informations supplémentaires : .....

## REPAS & HÉBERGEMENT

Pour les formations à la semaine, les déjeuners sont inclus dans le tarif. Ils seront pris à la ferme-auberge pédagogique de Ker Madeleine, à 4 km du centre de St-Gildas-des-Bois.

Le cas échéant, merci de nous indiquer vos préférences alimentaires et nous veillerons à les respecter (végétarien, vegan, sans gluten, sans lactose...) : .....

Vous trouverez ci-joint une liste d'hébergements à proximité. Contactez-nous pour toute demande de précision.

## RÈGLEMENT

En fonction de la ou des formation(s) choisie(s) ainsi que du nombre de participants, merci d'indiquer :

le montant total de votre inscription : ..... €

le montant des arrhes (30 % du total) : ..... € (chèque à l'ordre de l'Oasis de Pen an Hoat)

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir cette fiche, votre bulletin d'adhésion et les arrhes correspondant à votre réservation. Votre inscription sera effective à réception de ces pièces.

Merci de vous inscrire au plus tard 15 jours avant le commencement des stages visés. En cas d'annulation dans les 20 jours avant l'activité, les arrhes seront encaissées.

Fait le ..... à .....

Signature

CE PROJET EST COFINANCÉ PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL. L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Notre jardin pédagogique a été mis en place grâce au concours de fonds locaux et européens.